



Se marrier en france en tant que touriste?

Par **Eneish**, le **26/09/2012** à **23:13**

Bonjour,rrnJe suis une étrangère; mon copain est français, on est ensemble depuis 2 ans; mais on fais des aller-retours pour être ensemble France-Mexique-France. Pour le moment je suis en France, pour 3 mois j'essaie de trouver un travail mais je n'arrive à rien décrocher. Est-ce que l'on peut se marier ici en France, étant donné que mon status dans mon visa c'est du touriste? Ou que peux-je faire pour rester avec lui? Je sais que se pacser ne sert pas, mais le concubinage ce n'est pas la même chose, on pourra faire une lettre de concubinage et qu'il se fait responsable de ma situation économique?rrnJ'espère avoir une réponse positive. Merci

Par **AlexanderVas95**, le **27/09/2012** à **01:47**

Bonjour,rrnLe concubinage ne permet une régularisation qu'au bout de 5 ans environs.rrn<http://www.sos-net.eu.org/etrangers/actu.htm>